

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 novembre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2436

présenté par
M. Renault

à l'amendement n° 122 de M. Potier

APRÈS L'ARTICLE 9

A l'alinéa 4, après le mot :

« promotion »,

insérer les mots :

« , à destination des mineurs, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision visant à cibler la taxe sur la publicité visant les mineurs.